

**Rubrique:** Poursuites pour dettes  
**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite  
**Date de publication:** SHAB, KABVS 01.09.2023  
**Visible par le public jusqu'au:** 01.02.2024  
**Numéro de publication:** SB01-0000003243

**Entité de publication**

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

## Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Jean-Michel Zufferey

**Débiteur(s):**

Jean-Michel Zufferey  
Date de naissance: 14.04.1965  
1950 Sion

**Objet(s) à vendre aux enchères:**

Commune de Chamoson :

Parcelle No 2339, folio 3, Ravoire, surface totale 467 m2, soit habitation 44 m2, route, chemin 48 m2, autre revêtement dur 41 m2, jardin 334 m2.

Taxes cadastrales : bâtiment Fr. 141'795.-- et biens-fonds Fr. 6'345.--

Estimation officielle : Fr. 445'000.--

**Vente aux enchères**

Le 26.10.2023 à 14:30 heure, Salle paroissiale de Vétroz, Rte de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz

**Remarques juridiques:**

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente. De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Délai de production:** 20.09.2023

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 12.10.2023

**Point de contact:**

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey  
Rue de la Piscine 10  
1950 Sion

**Remarques:**

Vente requise par le créancier hypothécaire en 1er rang.

Montant à payer à l'enchère : Fr. 45'000.--

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office à Sion pendant dix jours à compter du quatorzième jour avant la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Les chèques bancaires (chèques émis par une banque, les autres chèques ne sont pas admis) ou encore les garanties bancaires irrévocables et illimitées sont admis.

La présente publication ainsi que le rapport d'estimation peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres).